

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 29

5 avril 2012

S o m m a i r e

Arrêté grand-ducal du 2 mars 2012 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2012 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial	page 518
Arrêté ministériel du 21 mars 2012 relatif à la nomination du nouveau bureau du centre de coordination des projets d'établissement	518
Arrêté ministériel du 21 mars 2012 relatif à la nomination du nouveau commissaire de gouvernement auprès du Centre de coordination des projets d'établissement (CCPÉ)	519
Arrêté ministériel du 22 mars 2012 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 13 février 2007 portant sur l'organisation de la Commission médicale	519
Arrêté ministériel du 30 mars 2012 portant approbation de la liste des délégués représentant le Conseil supérieur de certaines professions de santé au sein de la Commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale	520
Administration du Cadastre et de la Topographie – Nomination	520
Administration des Contributions directes – Nominations	520
Administration des Douanes et Accises – Démission – Nominations	520
Administration de l'Enregistrement et des Domaines – Démission – Nominations	520
Arrêté grand-ducal pris en vertu de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms	521
Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise	521
Comité du Travail Féminin – Nominations	522
Conseil de la concurrence – Assermentation – Nominations	522
Huissiers de justice – Nomination	523
Santé – Médecine – Médecine dentaire – Pharmaciens	523
Secrétariat du Conseil d'Etat – Examen de fin de stage	523
Service d'économie rurale – Nomination	523

Arrêté grand-ducal du 2 mars 2012 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2012 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2012 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéficiaires et capital d'exploitation;

Vu la loi modifiée du 1^{er} mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1^{er} février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2012 en matière d'impôt foncier tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

RANG	COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION		DATE DELIBERATION
34	ESCH/ALZETTE	600		900	600	300	300	600	600	20 janvier 2012	-	-
101	STRASSEN	450		675	450	225	225	450	450	11 janvier 2012	-	-
111	WEILER/TOUR	300	300							11 janvier 2012	-	-

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région est chargé de l'exécution du présent arrêté.

*Le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,*

Jean-Marie Halsdorf

Château de Berg, le 2 mars 2012.

Henri

Arrêté ministériel du 21 mars 2012 relatif à la nomination du nouveau bureau du centre de coordination des projets d'établissement.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu les articles 4, 5 et 6 du règlement grand-ducal du 10 août 1991 déterminant les modalités de fonctionnement du Centre de Coordination des Projets d'Établissement;

Après consultation du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Établissement, nommé par arrêté du Gouvernement en conseil du 2 mars 2012;

Arrête:

Art. 1^{er}. Sont nommés au Bureau du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Établissement:

Madame Caroline LENTZ, présidente

Madame Karin MODERT, vice-présidente

Monsieur Benn SCHROEDER, secrétaire

Monsieur Roger THOSS, trésorier.

Art. 2. Le présent arrêté est expédié à la Cour de comptes, au Centre de Coordination des Projets d'Établissement et aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 21 mars 2012.

*La Ministre de l'Éducation nationale et
de la Formation professionnelle,*

Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 21 mars 2012 relatif à la nomination du nouveau commissaire de gouvernement auprès du Centre de coordination des projets d'établissement (CCPÉ).

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Arrête:

Art. 1^{er}. Est nommé Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Établissement:

Monsieur Raymond STRAUS, Premier conseiller de gouvernement.

Art. 2. Le présent arrêté est expédié à la Cour des comptes, au Centre de Coordination des Projets d'Établissement et à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 21 mars 2012.

*La Ministre de l'Éducation nationale et
de la Formation professionnelle,*

Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 22 mars 2012 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 13 février 2007 portant sur l'organisation de la Commission médicale.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques;
Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu l'arrêté ministériel modifié du 13 février 2007 portant sur l'organisation de la Commission médicale;

Arrête:

Art. 1^{er}. Madame Josiane PAULY, Conseiller de direction au Ministère du Développement durable et des Infrastructures et Monsieur Guy HEINTZ, Inspecteur principal 1^{er} en rang au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, sont nommés membres de la Commission médicale.

Art. 2. L'article 4 de l'arrêté ministériel modifié du 13 février 2007 portant sur l'organisation de la Commission médicale est complété dans ce sens.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et transmis à Madame Josiane PAULY et à Monsieur Guy HEINTZ pour leur servir de titre.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des Comptes et à Monsieur le Président de la Commission médicale.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*

Claude Wiseler

Arrêté ministériel du 30 mars 2012 portant approbation de la liste des délégués représentant le Conseil supérieur de certaines professions de santé au sein de la Commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu l'article 2 du règlement grand-ducal modifié du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu la proposition du Conseil supérieur de certaines professions de santé du 27 mars 2012;

Arrête:

Art. 1^{er}. Est approuvée la nouvelle liste des délégués du Conseil supérieur de certaines professions de santé au sein de la Commission de surveillance pour la période quinquennale s'étendant du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2016:

- M. Luc FEDERSPIEL
- Mme Chantal GANTREL
- Mme Annie THILL, ép. MERGEN
- Mme Chantal THOMÉ, ép. MOES
- Mme Brigitte SCHMITZ.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées aux intéressés pour leur servir de titre, ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 30 mars 2012.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Mars Di Bartolomeo

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2012 Monsieur Jean-Paul SCHMIT, inspecteur technique à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé inspecteur technique principal à la même administration avec effet au 1^{er} juin 2012.

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 Monsieur Sandro LARUCCIA, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommé conseiller de direction hors cadre à la même administration avec effet au 16 mai 2012 et affecté à la division «Juridique».

Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 Monsieur Camille THILTGES, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé rédacteur principal et affecté à la division «Contentieux» de la direction de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 Mesdames Jessica GARELLI, Sandra HOSCHEID et Messieurs David BEHREND, Stephan DONKOLS, Tom GIRTGEN, Daniel HAMES, Sandro KREBS, Patrick SCHILTZ et Benn ZEIMES, rédacteurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés vérificateurs à la même administration avec effet au 1^{er} mai 2012.

Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2012 Monsieur Jean-Claude FUSENIG, inspecteur de direction à la division «Contentieux» de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur de direction 1^{er} en rang hors cadre à la même administration avec effet au 1^{er} juin 2012.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Julien KEUP, lieutenant à l'administration des douanes et accises, avec effet au 10 juillet 2012. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 Monsieur Jean-Paul DEMONTHY, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration avec effet au 1^{er} avril 2012.

Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 Monsieur Laurent SAUBER, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration avec effet au 1^{er} avril 2012.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Madame Marie-Claire HERMANN, inspecteur de direction 1^{er} en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, avec effet au 4 juin 2012. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 Mesdames Lynn CHAMPAGNE, Liette HANSEN et Messieurs Alain ERNST, Guy LAMESCH, Mike WAGNER et Marlon WIES, chefs de bureau adjoints à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés contrôleurs à la même administration avec effet au 1^{er} avril 2012.

Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012 Mesdames Myra GUBBIOTTI et Yvonne SCHUMMER, chefs de bureau adjoints hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommées contrôleurs hors cadre à la même administration avec effet au 1^{er} avril 2012.

Arrêté grand-ducal pris en vertu de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms.

– Par arrêté grand-ducal du 2 mars 2012, Monsieur Manuel Lucien Marcel GILLEGERTEN et Madame Stéphanie Christiane HOFFMANN, sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Ben GILLEGERTEN HOFFMANN, né le 28 juin 2008, et Leo GILLEGERTEN HOFFMANN, né le 5 septembre 2011, tous les deux de nationalité luxembourgeoise, en celui de «GILLEGERTEN».

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Madame Maria Paula Elisabeth CALVERT née MANGENEY, née le 10 août 1944 à Luxembourg, demeurant à USA-80917 Colorado Springs/Colorado (Etats-Unis d'Amérique), 5355 Alteza Drive, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MANGENEY Paule Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Monsieur Patrick CARVALHO LEIROS, né le 24 juillet 1993 à Ettelbruck, demeurant à L-7661 Medernach, 18, rue de Larochette, a été autorisé à porter les nom et prénom de LEIROS Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Madame Isabel Cristina FERREIRA MARCO, née le 16 septembre 1988 à Esmoriz/Ovar (Portugal), demeurant à L-1326 Luxembourg, 83, rue Auguste Charles, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERREIRA Isabel Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Madame Renate Elisabeth MÜLLER, née le 30 mai 1942 à Luxembourg, demeurant à USA-23103 Manakin Sabot (Etats-Unis d'Amérique), 1631, Centerville Parke Lane, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MULLER Renée Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Monsieur Igor PETRUSCOV, né le 14 juillet 1990 à Kichinev (Moldavie), demeurant à L-6758 Grevenmacher, 2A, rue Victor Prost, a été autorisé à porter les nom et prénom de PETERS Stephane.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Monsieur Patrich PICCO, né le 21 septembre 1970 à Udine (Italie), demeurant à L-8360 Goetzingen, 15, rue de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de PICCO Patrick.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Monsieur Ricardo José TARECO LUCAS, né le 9 décembre 1986 à Longroiva/Meda (Portugal), demeurant à L-4281 Esch-sur-Alzette, 7, rue Portland, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LUCAS Ricardo José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Monsieur Daniel TORRES PINTO MACHADO, né le 4 avril 1988 à Negrelos (São Tomé)/Santo Tirso (Portugal), demeurant à L-2560 Luxembourg, 38, rue de Strasbourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de TORRES Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Madame Maria Agnes Josephina VAESSEN, née le 20 mars 1943 à Bocholtz (Pays-Bas), demeurant à L-9071 Ettelbruck, 18A, rue des Romains, a été autorisée à porter les nom et prénoms de VAESSEN Maria Agnes Josephine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mars 2012, Madame Zhangjing XIA, née le 8 octobre 1993 à Qingtian/Zhejiang (Chine), demeurant à L-1814 Luxembourg, 14, rue Irmine, a été autorisée à porter les nom et prénom de XIA Jenny.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 23 mars 2012

Est nommée membre effective:

Madame Karin MEYER, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, en remplacement de Madame Chantal FANDEL.

Est nommée membre suppléante:

Madame Nadine BASTIAN, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, en remplacement de Madame Claudine COLBACH.

Conseil de la concurrence. – Assermentation. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2012, le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur est délégué pour recevoir le serment à prêter par Monsieur Pierre RAUCHS.

Conseil de la concurrence. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 janvier 2012, Monsieur Pierre RAUCHS, conseiller de direction 1^{ère} classe, est nommé Président du Conseil de la concurrence pour une durée de sept ans à partir du 1^{er} février 2012.

Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012, Monsieur Marc FEYEREISEN, Président du Tribunal administratif, est nommé Conseiller effectif du Conseil de la concurrence pour une durée de 7 ans à partir du 20 mars 2012.

Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2012, Monsieur Jean-Claude WEIDERT, économiste, est nommé Conseiller effectif du Conseil de la concurrence pour une durée de 7 ans à partir du 1^{er} avril 2012.

Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2012, Monsieur Mattia MELLONI, référendaire au Tribunal de l'Union européenne, est nommé Conseiller effectif du Conseil de la concurrence pour une durée de 7 ans à partir du 1^{er} mai 2012.

Par arrêtés grand-ducaux du 31 janvier 2012, Monsieur Claude BINGEN, Directeur de la Circonscription Régionale de Mersch, Monsieur Pierre CALMES, magistrat, Madame Paulette LENERT, magistrate, Monsieur Thierry HOSCHEIT, magistrat et Monsieur Vincent WELLENS, avocat, sont nommés Conseiller suppléant du Conseiller de la concurrence pour une durée de 7 ans à partir du 1^{er} février 2012.

Huissiers de justice. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 mars 2012, Monsieur Gilles HOFFMANN, candidat-huissier de justice, a été nommé huissier de justice à Esch-sur-Alzette.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 26 mars 2012, Madame Miroslawa CIMOSZKO ép. KNYTEL, née le 31 juillet 1953, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 mars 2012, Monsieur Jeff PENNING, né le 12 février 1979, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en radiologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 mars 2012, Monsieur le Docteur Kiril TZVETANOV, né le 20 février 1963, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en cardiologie au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 26 mars 2012, Monsieur Emad ABDOLLAHZADEH, né le 26 avril 1975, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 26 mars 2012, Monsieur Sébastien SCAINI, né le 25 août 1980, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Secrétariat du Conseil d'Etat. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Secrétariat du Conseil d'Etat organisera pendant la première quinzaine du mois de juin 2012 un examen de fin de stage – partie formation spéciale – dans la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement.

Service d'économie rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 16 mars 2012, Madame Anne KIHN, conseiller économique adjoint au Service d'économie rurale, a été nommée conseiller économique auprès du même service.
